



Saison 2023-2024

RAPPORTS

Assemblée Générale Annuelle

Du 17 novembre 2024

RAPPORT D'ACTIVITE et d'ORIENTATION

Au cours de cette saison notre Comité Directeur s'est réuni 10 fois entre le 1^{er} juillet 2023 et le 30 juin 2024.

Je remercie l'ensemble des membres pour leur assiduité à ces réunions qui sont de vraies réunions de travail qui permettent au club de fonctionner aussi bien que possible.

Pour que vous ayez conscience de ce travail, en guise de rapport d'activité et pour vous faire entrer dans l'intimité du fonctionnement du Comité Directeur, j'ai relevé dans les différents PV le traitement des sujets suivants.

Le 28 août 2023. 10 membres présents sur 14 pour ce Comité Directeur de Rentrée

- Un rappel des priorités de la saison à venir avec notamment l'importance des responsabilités que nous endossons vis-à-vis des jeunes qui nous sont confiés. Et aussi, la question des incivilités auxquelles nous devons remédier et vis-à-vis desquelles nous devons faire preuve de fermeté y compris vis-à-vis des parents qui sont dans les tribunes.
- Point sur les inscriptions avec seulement 118 licences prises sur les 354 que nous aurons en fin de saison. Donc un petit 1/3 seulement...
- Finalisation du planning des entraînements pour la saison 23/24
- Décision de créer une section féminine de « *basket santé* » avec une cotisation promotionnelle de 50€ pour la saison
- Décision d'organiser des entraînements physiques spécifiques pour les U11 et U13 avec l'intervention d'un préparateur physique.
- Point sur l'opération « *Un nouveau maillot de match pour tous* », avec un investissement global avec les sacs 16.499€. Je remercie Jean Sébastien RAGUET pour son investissement personnel dans cette opération bien plus complexe qu'on imagine si on veut que chaque licencié ait un maillot et un short à sa taille et je remercie très chaleureusement les entreprises qui nous ont apporté une aide en mettant leur logo sur les maillots. Je me permets de les citer car sans cette aide nous n'aurions pas pu remplacer ces maillots dont certains jeux avaient plus de 10 ans.
 - LECLERC Fagnières. Merci Céline et Ronan GUILLOUX
 - Intermarché Courtisols. Merci Monsieur MIANA
 - CDER. Merci Messieurs JACQUINET et GAUDET

 - PARMENTINE. Merci Messieurs PERE et SOUCAT
 - Crédit Agricole. Merci Monsieur GERBEAUX
 - OPTIC 2000. Merci à la famille JACOPIN
 - Merci également à DRIGET, GAN avec Laurent FONCK, GSF, Auto-école TISSIER, SERVIFERM et GROUPAMA.
 - Et Grand MERCI à tous les dirigeants du Club qui sont allés solliciter ces entreprises dont nos joueurs et joueuses porteront avec fierté leurs couleurs.
- Un point sur les opérations et les manifestations écoulées ou à venir :
 - Le bilan « *Châlons Plage* »
 - Opération « *Urban Heart* » du 29 septembre 2023.
 - Le « *village Olympique* » de la Foire avec le CDOS

- Notre présence sur le stand OMS de la Foire
- Le Festival des sports à la Croix Dampierre

Avec dans le cadre de ces représentations une grosse action en vue de recruter des jeunes filles. Merci à Gégé LAURENT de mener ces actions avec beaucoup d'abnégation.

- Organisation de la présentation des équipes à Coubertin le 10 novembre
- Organisation des formations :
 - Celles de début de saisons avec la JAPS et les diverses formations de recyclage
 - Celles d'arbitrage par Thomas CASSIEDE
 - Celles relatives à l'E-marque là encore par Thomas et une équipe de dirigeants pour l'assister.
- La validation du règlement intérieur applicable à la saison à venir
- La décision de renoncer à la création pour cette saison d'une section de « Micro-basket santé » faute de disposer d'un créneau pour le faire.
- La décision de ne pas donner suite à l'achat de gourdes pour l'ensemble des licenciés avec un devis de 4.000€ et aussi l'impossibilité technique de les remplir à Cabot du fait de l'absence de fontaine ou de robinets suffisants rehaussés...

Le 4 octobre 2023. 10 membres présents sur 14

- Le nombre de 300 licenciés est atteint et même dépassé... le point est fait et à jour nous avons 22 équipes ou groupes d'entraînement et 3 groupes de basket santé. Le tout réparti dans 4 sites d'entraînement différents mis à disposition par la Ville.
- Point sur l'organisation des matchs en conformité avec les règlements notamment la nécessité d'avoir Un délégué de Club qui peut le cas échéant assurer en plus la fonction de délégué Fair-Play. Il doit être majeur... et au moins 2 personnes à la table de marque (Dans l'idéal 3) pour la e-marque, le chronomètre, le tableau de marque et le 24 secondes. Et ne l'oublions pas, la nécessité de fournir 2 arbitres club quand les désignations n'ont pas été faites au niveau des instances FFBB. À titre d'exemple, il est précisé que sur 3 Week-end de matchs il a fallu mobiliser 70 bénévoles pour répondre à ces exigences... Face à la difficulté de satisfaire à ces obligations pour lesquelles le club se voit financièrement pénalisé en cas non-respect la décision est prise de tenter une expérimentation basée sur la désignation de licenciés au titre de chaque week-end. Ainsi, chaque lundi de la saison, le Président et Patrick, à partir de l'examen des feuilles de match, dresseront le bilan pour vérifier qui a tenu les différents rôles et selon le calendrier du Week-end à venir, procéderont à la désignation de ceux et celles qui assureront ces fonctions sur les matchs à venir. Un tableau accessible à tous sera mis à jour sur le site internet et dès le lundi soir un SMS sera envoyé à chacun des désignés qui, s'il n'est pas disponible, aura la charge de trouver un remplaçant. Un compteur sera mis en place pour faire en sorte que cette charge soit le mieux possible réparti sur tous les licenciés.
- Au cours de ce Comité Directeur nous décidons de créer un compte INSTAGRAM tenu par Jean Sébastien RAGUET. Ce moyen de communication s'ajoute à la page FACEBOOK et au site Internet avec une page d'accueil où on trouve le lien avec le calendrier des matchs tenu à jour en temps réel par Lydie MERCIER et aussi le lien avec le tableau à jour des désignations OTM.
- Il a été également décidé de mettre à jour le catalogue de la boutique.
- Décision d'organiser une nouvelle formation OTM

Le 6 novembre 2023... 10 présents

- Présentation et arrêté des comptes 2022-2023. Le résultat est de 19.283€ à mettre en réserves
- Présentation et validation du budget pour la Saison 2023-2024
- Ouverture d'une discussion sur la bonne utilisation des fonds propres du club.
- Fixation de la date d'AG au 19 novembre 2023

- Validation du processus de désignations des OTM mis en place depuis le dernier Comité Directeur autour des principes réaffirmés suivants :

*À l'Espé Basket, je m'inscris,
Je m'entraîne et je me forme,
Je joue dans les compétitions de la FFBB
Et je participe au fonctionnement de mon club...
Tel est mon engagement !*

À ce jour et avec le recul, on peut dire que ça fait beaucoup râler mais que ça fonctionne.

Le 4 décembre 2023... Comité Directeur électif... 14 membres présents

- Après les opérations de vote sont élus à l'unanimité :
 - Président : Hubert CARTEL
 - Vice-Président : Habib HAKOUM
 - Secrétaire : Lydie MERCIER
 - Secrétaire adjoint : Thomas CASSIEDE
 - Trésorière : Annick CARTEL

Il est ensuite procédé à la désignation des rôles et à l'affectation des tâches

- Organisation du Noël de l'école de basket
- Accord sur le contenu des malles de secours

Le 8 janvier 2024... 12 membres présents sur 16

- Point sur la fracture du crâne d'un joueur suite à une chute lors d'un match.
- Bilan, sportif à mi-saison.
- Exposé du projet de création d'une organisation commune aux clubs de l'Agglo de Châlons pour le basket féminin. Pouvoirs sont donnés au Président d'engager les pourparlers.
- Décision d'organiser une nouvelle formation à l'E-marque sous la responsabilité de Thomas et Geoffrey.
- Décision d'organiser pour la 2^{ème} fois consécutive la fête départementale du mini-basket au Capitole.

Le 12 février 2024 ... 10 membres présents sur 15 suite à la démission d'un membre.

- Appel à la modération de l'utilisation des réseaux sociaux qui n'ont aucun rôle à jouer dans la direction du club.
- Décision d'organiser un stage du 27 février au 1^{er} mars.
- Décision de réserver un temps à la formation E-marque pendant les entraînements.
- Ajustements d'organisation de la fête du mini-basket du 20 avril 2024.
- Compte rendu du Président sur l'avancée des discussions sur le projet Basket Féminin de Châlons Agglo.

Le 26 mars 2024... 14 membres présents sur 15

- Exposé du projet de CTC avec le club ERSM pour l'ensemble des filles des 2 clubs à partir de la catégorie U11. Le projet est validé à l'unanimité sauf une abstention.
- Décision de concourir pour la prochaine saison à l'obtention des labels FFBB :
 - Ecole de mini-basket
 - Club Formateur masculin
 - Club FFBB Citoyen MAIF
- Décision d'engager des procédures disciplinaires pour des joueurs U17 suite à l'utilisation abusive des réseaux sociaux pour dénigrer et insulter d'autres joueurs et leurs parents

Le 13 mai 2024... 10 membres présents sur 15

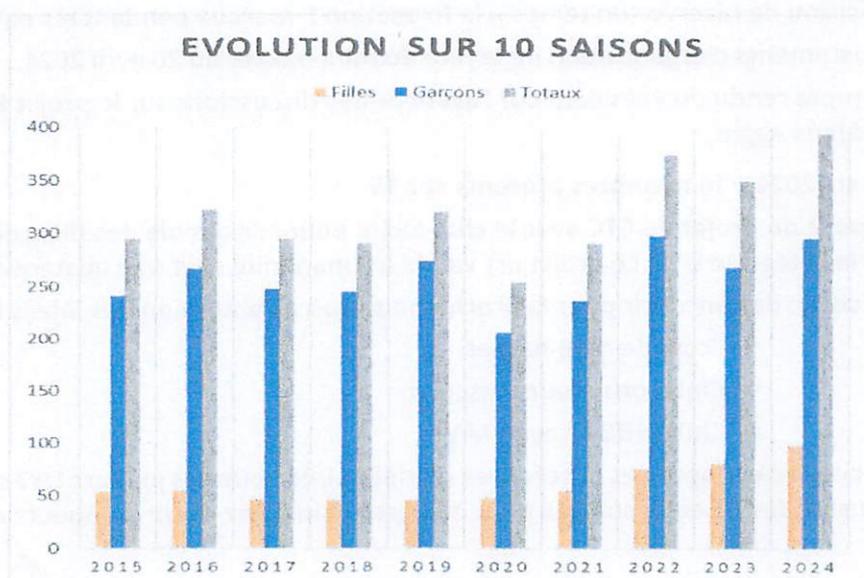
- Bilan Fête du Mini Basket
- Relance de la Commission sportive avec mission d'écrire un nouveau projet sportif pour la saison 2024-2025 et de la stratégie de recrutement pour ajuster nos effectifs à nos moyens et cesser de faire du quantitatif comme nous l'avons fait à juste titre après les saisons de crise sanitaire.
- Organisation de la fin de saison

Le 10 juin 2024 ... 13 membres présents sur 15

- Présentation et approbation du projet sportif pour la saison 2024-2025.
- Présentation et adoption du barème des cotisations pour 2024-2025
- Validation du Règlement Intérieur 2024-2025
- Organisation des représentations de fin de saison et décision de doter la cagnotte ouverte pour le départ en retraite de Bernard BAUDELLOT et Christine PARMENTIER.
- Point sur les difficultés rencontrées avec la FFBB sur le projet CTC Châlons Agglo.
- Point sur les activités et représentations du club pendant la période estivale.
- Rendez-vous pour un CD Festif le 27 juin au siège social déplacé pour l'occasion dans notre jardin.

À ce stade, j'en termine avec le rapport d'activité en faisant le point sur les effectifs du club au 30 juin 2024 avec 394 adhérents et 354 licenciés FFBB.

commune d'origine	Catégorie	<12 ans			12 à 15 ans			16 à 18 ans			19 à 25 ans			+ de 26 ans			TOTAL		
		Masculin	Féminin	S/Total	Masculin	Féminin	S/Total	Masculin	Féminin	S/Total	Masculin	Féminin	S/Total	Masculin	Féminin	S/Total	Masculin	Féminin	ensemble
Châlons en Champagne	Licenciés	33	18	51	33	10	43	19	4	23	10	0	10	24	11	35	119	43	162
	Non Licenciés			0			0			0			0			0	0	0	0
Autres Communes de la CAC	Licenciés	44	13	57	24	11	35	10	6	16	3	0	3	19	4	23	100	34	134
	Non Licenciés			0			0			0			0			0	0	0	0
Communes hors CAC	Licenciés	9	1	10	6	1	7	10		10	9	1	10	20	1	21	54	4	58
	Non Licenciés			0			0	2		2	13	11	24	10	6	16	25	17	42
TOTAL	Licenciés	77	31	118	63	22	85	39	10	49	22	1	23	63	16	79	273	81	354
	Non Licenciés	0	0	0	0	0	0			0	13	11	24	10	6	16	23	17	40
Total par Catégorie				118			85			49			47			95			394



Voilà pour le rapport d'activité et il est de bon ton dans une assemblée comme la nôtre de parler d'orientation et même de rapport moral.

Sur le plan des orientations, je ne retiendrai que le projet sportif mis en place pour la saison en cours.

Grâce à la mise en place de la CTC avec l'ERSM toutes nos filles restent licenciées à l'Espé et ce sera le cas tant que la CTC ne sera pas prête à devenir un club à part entière. Elles restent licenciées à l'Espé et nous continuons à apprécier leur présence tout autant qu'avant...

S'agissant du projet sportif, c'est parce que nous ne pouvions plus accepter de faire de la non-qualité avec quelquefois 40 enfants pour un seul entraîneur dans une séance d'entraînement, nous avons décidé de revenir fortement au qualitatif avec :

- Des entraîneurs de mieux en mieux formés
- Des sélections dans toutes les catégories pour faire 2 groupes de compétition par catégorie avec un nombre maximum de licenciés dans chacun de ces groupes.
- Des entraînements en pratique libre pour permettre à ceux qui ne peuvent pas encore intégrer ces groupes de compétitions de progresser.

Dans un contexte où la Ville de Châlons ne pouvait nous accorder des créneaux supplémentaires, si nous avons pu mettre en œuvre ce projet sportif, c'est d'abord en réduisant nos effectifs de 50 à 60 unités... et en augmentant le nombre de créneaux. Nous l'avons fait grâce aux 3 créneaux gagnés pour les filles à St Memmie et aussi grâce à la location, auprès du Conseil Départemental de la Marne, de 2 créneaux supplémentaires au gymnase Louis GRIGNON pour 1.600€ par an. Comprenez que d'un coup d'un seul nous réduisons nos recettes et nous augmentons nos coûts de fonctionnement...

Ce « chamboule tout » fait que pour la saison en cours, pour l'ensemble de nos licenciés garçons et filles, notre offre basket consiste en une proposition de 41 séances d'entraînement par semaine sur 8 sites différents...

Enfin, pour cette offre sportive nous l'améliorons encore un peu avec une salle de musculation d'ores et déjà opérationnelle que nous avons aménagé dans le garage du siège social et dont les plus âgés de nos licenciés profitent déjà.

Quant aux autres projets en cours, comme dit tout à l'heure nous allons candidater à 3 labels mis en place par la FFBB.

Pour conclure ce rapport, une fois encore, parce qu'il ne faut jamais se lasser de le faire, je veux dire toute l'admiration que j'ai pour toutes celles et tous ceux qui m'entourent dans ce club dans les différentes tâches que je viens de rappeler. Je veux leur témoigner en mon nom personnel et au nom de tous les licenciés et de leurs parents notre gratitude et les remercier pour faire tout ce qui est fait et qui représente des milliers d'heures de travail données sans compter et sans contrepartie. Merci et merci à toutes et à tous.

Voilà, j'en ai fini pour ce soir et je suis à votre disposition pour répondre à vos questions.

Hubert CARTEL

BILAN ACTIF

Période du 01/07/2023 au 30/06/2024

Présenté en Euros

Edité le 20/09/2024

ACTIF	Exercice clos le 30/06/2024 (12 mois)				Exercice précédent 30/06/2023 (12 mois)	
	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
ACTIF IMMOBILISE						
Immobilisations incorporelles						
. Frais d'établissement						
. Frais de recherche et développement						
. Donations temporaires d'usufruit						
. Concessions, brevets, licences, Marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires						
. Fonds commercial						
. Autres immobilisations incorporelles						
. Immobilisations incorporelles en cours						
. Avances et acomptes						
Immobilisations corporelles						
. Terrains	14 500		14 500	4,82	14 500	4,95
. Constructions	80 000	9 067	70 933	24,05	74 133	25,30
. Installations techniques, matériel & outillage industriels						
. Autres immobilisations corporelles	2 149	1 789	360	0,12	480	0,16
. Immobilisations corporelles en cours						
. Avances & acomptes						
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés						
Immobilisations financières						
. Participations et Créances rattachées	10 466		10 466	3,55	10 163	3,47
. Autres titres immobilisés						
. Prêts						
. Autres						
TOTAL (I)	107 114	10 855	96 259	32,64	99 276	33,89
ACTIF CIRCULANT						
Stocks et en-cours						
Avances et acomptes versés sur commandes						
Créances						
. Créances clients, usagers et comptes rattachés	941		941	0,32	101	0,03
. Créances reçues par legs ou donations						
. Autres	882		882	0,30	536	0,18
Valeurs mobilières de placement	50 000		50 000	16,95	50 000	17,07
Instruments de trésorerie						
Disponibilités	146 632		146 632	49,72	142 067	48,49
Charges constatées d'avance	225		225	0,08	985	0,34
TOTAL (II)	198 680		198 680	67,36	193 689	66,11
Frais d'émission des emprunts (III)						
Primes de remboursement des emprunts (IV)						
Ecarts de conversion Actif (V)						
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V)	305 794	10 855	294 939	100,00	292 965	100,00

BILAN PASSIF

Période du 01/07/2023 au 30/06/2024

Présenté en Euros

Edité le 20/09/2024

PASSIF	Exercice clos le 30/06/2024 (12 mois)		Exercice précédent 30/06/2023 (12 mois)	
FONDS PROPRES				
Fonds propres sans droit de reprise				
. Fonds propres statutaires				
. Fonds propres complémentaires				
Fonds propres avec droit de reprise				
. Fonds statutaires				
. Fonds propres complémentaires				
Ecarts de réévaluation				
Réserves				
. Réserves statutaires ou contractuelles				
. Réserves pour projet de l'entité	221 508	75,10	202 224	69,03
. Autres				
Report à nouveau				
Excédent ou déficit de l'exercice	6 436	2,18	19 284	6,58
Situation nette (sous total)	227 943	77,28	221 508	75,61
Fonds propres consommables				
Subventions d'investissement	17 733	6,01	18 533	6,33
Provisions réglementées				
TOTAL (I)	245 676	83,30	240 041	81,94
FONDS REPORTES ET DEDIES				
Fonds reportés liés aux legs ou donations				
Fonds dédiés				
TOTAL (II)				
PROVISIONS				
Provisions pour risques				
Provisions pour charges	12 000	4,07	10 000	3,41
TOTAL (III)	12 000	4,07	10 000	3,41
DETTES				
Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	34 677	11,76	39 566	13,51
Emprunts et dettes financières diverses				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	79	0,03	33	0,01
Dettes des legs ou donations				
Dettes fiscales et sociales	790	0,27	1 662	0,57
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	1 717	0,58	1 641	0,56
Instruments de trésorerie				
Produits constatés d'avance			22	0,01
TOTAL (IV)	37 263	12,63	42 924	14,65
Ecarts de conversion passif (V)				
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V)	294 939	100,00	292 965	100,00
ENGAGEMENTS REÇUS				
Legs nets à réaliser :				
- acceptés par les organes statutairement compétents				
- autorisés par l'organisme de tutelle				
Dons en nature restant à vendre				
ENGAGEMENTS DONNÉS				

COMPTE DE RÉSULTAT

Période du 01/07/2023 au 30/06/2024

Présenté en Euros

Edité le 20/09/2024

COMPTE DE RÉSULTAT	Exercice clos le 30/06/2024 (12 mois)		Exercice précédent 30/06/2023 (12 mois)		Variation absolue (12 mois)		%	
	Total	%	Total	%	Variation	%		
PRODUITS D'EXPLOITATION:								
Cotisations	56 221		52 497		3 724		7,09	
Ventes de biens et services								
- Ventes de biens	6 577		5 163		1 414		27,39	
- dont ventes de dons en nature								
- Ventes de prestations de services	13 775		600		13 175		N/S	
- dont parrainages								
Produits de tiers financeurs								
- Concours publics et subventions d'exploitation	16 117		15 328		789		5,15	
- Versements des fondateurs ou consommations/dotation consommable								
- Ressources liées à la générosité du public								
- Dons manuels								
- Mécénats	25 000		25 500		-500		-1,85	
- Legs, donations et assurances-vie								
- Contributions financières								
Reprises sur amortiss., dépréciat., prov. et transferts de charges								
Utilisations des fonds dédiés								
Autres produits	9 719		8 875		844		9,51	
Total des produits d'exploitation (I)	127 410		107 962		19 448		18,01	
CHARGES D'EXPLOITATION:								
Achats de marchandises	5 994		4 309		1 685		39,10	
Variations stocks								
Autres achats et charges externes	95 640		68 948		26 692		38,71	
Aides financières								
Impôts, taxes et versements assimilés	1 063		915		148		16,17	
Salaires et traitements	15 497		12 060		3 437		28,50	
Charges sociales	2 704		2 129		575		27,01	
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	3 320		3 320				0,00	
Dotations aux provisions								
Reports en fonds dédiés								
Autres charges	63		30		33		110,00	
Total des charges d'exploitation (II)	124 281		91 712		32 569			
RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	3 129		16 250		-13 121		-80,73	
PRODUITS FINANCIERS:								
De participations	304		162		142		87,85	
D'autres valeurs mobilières et créances d'actif								
Autres intérêts et produits assimilés	2 632		1 095		1 537		140,37	
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges								
Différences positives de change								
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement								
Total des produits financiers (III)	2 936		1 257		1 679		133,57	
CHARGES FINANCIERES:								
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et provisions								
Intérêts et charges assimilées	355		401		-46		-11,46	
Différences négatives de change								
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières placements								
Total des charges financières (IV)	355		401		-46		-11,46	
RESULTAT FINANCIER (III - IV)	2 581		857		1 724		201,17	

COMPTE DE RÉSULTAT

Période du 01/07/2023 au 30/06/2024

Présenté en Euros

Edité le 20/09/2024

COMPTE DE RÉSULTAT (suite)	Exercice clos le 30/06/2024 (12 mois)	Exercice précédent 30/06/2023 (12 mois)	Variation absolue (12 mois)	%
RESULTAT COURANT avant impôts (I - II + III - IV)	5 710	17 107	-11 397	-66,61
PRODUITS EXCEPTIONNELS:				
Sur opérations de gestion	1 926	1 377	549	39,67
Sur opérations en capital	800	800		0,00
Reprises sur provisions et transferts de charges	5 000		5 000	N/S
Total des produits exceptionnels (V)	7 726	2 177	5 549	254,89
CHARGES EXCEPTIONNELLES:				
Sur opérations de gestion				
Sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et provisions	7 000		7 000	N/S
Total des charges exceptionnelles (VI)	7 000		7 000	N/S
RESULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)	726	2 177	-1 451	-66,64
Participation des salariés aux résultats (VII)				
Impôts sur les bénéfices (VIII)				
Total des produits (I + III + V)	138 072	111 396	26 676	23,95
Total des charges (II + IV + VI + VII + VIII)	131 636	92 113	39 523	42,91
EXCEDENT OU DEFICIT	6 436	19 284	-12 848	-66,62
EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE				
PRODUITS :				
Dons en nature				
Prestations en nature	84 884	86 621		
Bénévolat				
TOTAL	84 884	86 621		
CHARGES :				
Secours en nature				
Mise à disposition gratuite de biens et services	83 069	73 031		
Prestations	1 815	13 590		
Personnel bénévole		125 000		
TOTAL	84 884	211 621		



Saison 2023-2024

Assemblée Générale Annuelle

17 novembre 2024 à 17h00

RAPPORT FINANCIER

Sur le plan financier, après les bons résultats financiers des 2 années antérieures, pour lever tout suspens, je peux vous annoncer que pour 2023-2024 le résultat est excédentaire de 6.436€. Regardons dans le détail.

Pour les Produits :

Les cotisations représentent 41% de nos ressources en 23/24. Le prix moyen de la cotisation ressort à 142.69€

Les ventes correspondent aux ventes de la boutique pour 4.006 € et la fête du mini basket pour 2.572€
Le sponsoring représente 15% des Produits totaux mais il est exceptionnel en 23/24 car il correspond pour l'essentiel de ce montant au financement des maillots

Les subventions pour un montant de 16.117€ représentent 12% des produits totaux. Leur origine est :
Ville 13 500 € et Comité Départemental de la Marne : 2 617€

Le mécénat pour 25.000€ représente 18% des produits totaux

Rappelons que le mécénat, pour 18.000€, correspond à la redevance de concession des droits sportifs au bénéfice du Champagne Basket dont celui-ci se libère en orientant le paiement sous forme de mécénat à notre bénéfice.

Dans les autres produits il faut préciser que pour la fête départemental du mini basket le Comité Départemental nous rembourse les frais et nous laisse que le bénéfice de la buvette.

Pour les Charges :

La part du prix des licences pour 19.304€ et les droits d'engagement en championnat, pénalités et amendes pour 4.395€ représentent ensemble 42.20% du montant des cotisations ou 18% des charges totales.

Les frais d'arbitrage à 13.133€ progressent de 2.375€, ils représentent 23% du montant des cotisations ou 10% des produits totaux.

Les frais de déplacements à 26.144€ progressent de 2.975€ soit près de 20% des charges totales

Pour les déplacements des équipes, il faut noter qu'un peu plus de 20.000 km ont été parcourus et il faut signaler que tous ces km n'ont pas été indemnisés dans la mesure où des limites existent sur le nombre véhicules pris en compte et aussi que de nombreux parents que nous remercions très chaleureusement abandonnent les indemnités de déplacement auxquels ils ont droit.

Equipes concernées	Kms	Equipes concernées	Kms
1 Seniors Garçons 1 Région Div 2	1 842	12 Benjamins U13 M / MARNE D1	585
2 Seniors Garçons 2 Pré-Région M	1 117	13 Benjamins U13 M / MARNE D2	617
3 Seniors Garçons DM2	690	14 Poussins U11 M 1 Poule E	545
4 Seniors Garçons DM3	585	15 Poussins U11 M2 / Poule G	535
5 U20 M Département	630	16 Poussins U11 M3	375
6 Cadets U17 M REGION	1 770	17 Cadettes - U18 Filles	3 195
7 Cadets U17 M D2	985	18 Minimes U15 Filles	720
8 Minimes U15 M Région	1 750	19 Benjamins U13 F	560
9 Minimes U15 M Département	748	20 Poussines U11 F 1	700
10 U15 3x3	105	21 Poussines U11 F 2	623
11 Benjamins U13 M / REGION	1 630	22 Mini Basket	139
		TOTAL	20 446

Les rémunérations (charges sociales comprises), s'élèvent à 18.200€. Il s'agit des salaires versés à nos

entraîneurs diplômés et correspondent aux heures effectuées. Elles correspondent à 13.80% des charges totales.

Les achats pour 19.853€ sont majorés exceptionnellement des achats des nouveaux équipements maillots, sacs et doudounes aux dirigeants pour 17.584€. Dans la mesure où nous avons financé pour une grande partie les maillots avec un sponsoring exceptionnel nous avons fait le choix de ne pas amortir les maillots.

Au niveau des provisions, une reprise de provisions de 5.000€ a été effectuée et une nouvelle provision de 7.000€ a été constituée pour anticiper les investissements dans la salle de musculation et dans l'achat de nouveaux ballons et matériels divers.

Le résultat d'exploitation d'un montant de 3.129€ doit donc être corrigé du résultat exceptionnel d'un montant de 726€ et du résultat financier de 2.581€.

Au final, l'assemblée générale aura donc à statuer sur l'affectation d'un excédent de 6.436€

Pour ce qui concerne le bilan, lui aussi annexé à ce rapport, je vous rappelle qu'il est la photographie du patrimoine de notre association en date du 30 juin 2024.

A l'actif figure les biens dont l'association est propriétaire et notamment notre siège social pour sa valeur d'achat de 94.500€ diminuée des amortissements pour 9.067€, soit 85.433€, auxquels s'ajoutent 360° d'autres immobilisations et 10.466€ d'immobilisations financières.

Le reste correspond à des créances pour 1.823€ et aux disponibilités qui étaient de 196.632€ au 30 juin 2024.

Au passif du bilan, figurent les différents postes qui expliquent d'où vient le financement des 294.939€ qui représentent la valeur nette du patrimoine de l'association.

- 227.943€ contre 221 508€ l'an dernier sont des fonds propres qui comme leur nom l'indique appartiennent à l'association elle-même.
- 17.733€ sont le solde de la subvention de 20.000€ que la Fondations du Crédit Agricole du Nord nous avait accordée pour l'achat du siège social,
- 12.000€ à une provision pour charges à venir et le reste sont des dettes qu'il nous faudra payer ou rembourser
- 34.677€ pour ce qui reste à rembourser au 30 juin 2024 sur un emprunt que nous avons fait auprès du Crédit Agricole d'un montant initial 50.000€ sur 10 ans au taux de 0.95% pour financier l'achat du siège social en 2021.
- Enfin, un montant plus modique 2.586€ qui correspond à nos dettes courantes d'exploitation qui sont toutes payées dans les plus brefs délais

En résumé, on peut dire que la situation financière de notre association est bonne et qu'elle nous permet d'envisager l'avenir avec une certaine sérénité.

La trésorière

Annick CARTEL